

# Du théâtre de Corneille au théâtre de Voltaire

par Joseph Lagneau

## Article 1 : de l'orthodoxie politique à l'idéologie

**E**n 1792 un grand nombre de petits théâtres furent autorisés à rester ouverts à Pâques ; l'année suivante, on adopta ce nouveau régime dans toutes les salles de spectacle<sup>1</sup>. » Tel est le triste privilège accordé aux théâtres français grâce aux efforts conjugués du Théâtre de la Nation et du procureur de la Commune, un certain Manuel mué pour la circonstance en tribun du peuple : « *Sous quel prétexte la municipalité, gardienne de toutes les propriétés, condamnerait-elle au repos une foule de citoyens que le théâtre fait vivre, et une foule plus grande encore qu'il amuse et instruit ; et après une révolution surtout qui prouve si bien que les tragédies de Voltaire formeront plutôt les nations que les sermons de l'abbé Maury* ?<sup>2</sup> »

Grand admirateur du théâtre classique français<sup>3</sup>, auteur de plus de pièces de théâtre que Corneille et Racine réunis, Voltaire se rendit compte très tôt de l'intérêt attaché à l'art de la tragédie : « *C'est au théâtre seul que la nation se rassemble ; c'est là que l'esprit et le goût de la jeunesse se forment* »<sup>4</sup>. » Appelé selon son biographe Condorcet « *à détruire les préjugés de toute espèce dont son pays était l'esclave (sic !) en se servant tout à tour, avec adresse, du raisonnement, de la plaisanterie, du charme des vers ou des effets du théâtre, il jura d'y consacrer sa vie, et il a tenu parole* »<sup>5</sup>.

Considérant le théâtre de Corneille comme « *un théâtre de la grandeur d'âme* » – quid est melius ? – Voltaire quant à lui voulut développer un théâtre « *de la vertu et de la*

---

<sup>1</sup> — Marvin Carlson, *Le théâtre de la Révolution française*, traduit de l'anglais par J. et L. Bréant, Paris, Gallimard NRF, 1970.

<sup>2</sup> — Ibid. p. 185. Rappelons qu'à la Comédie Française, en 32 saisons (1718–1750) 391 000 spectateurs ont assisté aux pièces de Voltaire, et qu'au même théâtre, Marivaux, en trente ans, n'a pu en attirer que 31 000. Cf. à ce sujet, Henri Lagrave, *Le théâtre et le public à Paris de 1715 à 1750*, Librairie Klincksieck, Paris, 1972.

<sup>3</sup> — Auteur d'un important *Commentaire* des tragédies de Corneille paru en 1764, Voltaire, qui reprochait à l'auteur du *Cid* ses fautes de style, le considérait néanmoins comme le « *génie qui avait élevé l'esprit de la langue française* » (Discours de réception à l'Académie Française, 1746).

<sup>4</sup> — Préface de *Tancrède*, 1760.

<sup>5</sup> — *Vie de Voltaire* par Condorcet, librairie Firmin Didot, Paris, 1854, tome I, p. 9.

*tolérance* <sup>6</sup>. » Face à un théâtre des vertus exercées, à l'époque de Richelieu <sup>7</sup>, que faut-il penser d'un théâtre des vertus proclamées, du temps de Frédéric II de Prusse ? C'est du double point de vue politique (article 1) et religieux (article 2) que nous essaierons de répondre à cette question.

Corneille et Voltaire, tous deux élèves des Jésuites, ont en commun d'avoir puisé dans l'histoire romaine l'essentiel de leurs sources d'inspiration pour leurs tragédies politiques <sup>8</sup>. Il est vrai qu'en matière politique « *la grandeur passée de Rome, la maîtresse du monde, tenait encore toute la terre attentive* <sup>9</sup>. » à tel point d'ailleurs qu'un poète espagnol du Siècle d'or définissait l'utopie « *comme tout ce qui ne s'est pas passé au cours de l'histoire romaine.* »

Cependant, si Corneille, initié par les Jésuites de Rouen aux œuvres de Tite-Live, de Sénèque le Tragique ou de Lucain, s'est intéressé aux trois âges de l'histoire romaine — la Royauté représentée par *Horace* (1640) par exemple, la République par *Sertorius* (1662), l'Empire par *Cinna* (1642), Voltaire, lui, 106

panégyriste inconditionnel de Cicéron <sup>10</sup>, s'est attaché à étudier la Rome républicaine avec la publication entre autres de *Brutus* ou Rome fondée <sup>11</sup> (1730), de *Catilina* ou Rome sauvée (1752), et de *la Mort de César* ou Rome menacée (1743). S'il est certain que le théâtre n'est pas l'histoire, il est non moins certain que l'histoire se réclame parfois du théâtre. Quand le 17 novembre 1789, le parterre de la Comédie Française applaudit le distique suivant de *Brutus* :

« Je suis fils de Brutus, et je porte en mon cœur  
La liberté gravée et les rois en borreur » ; (II,2)

ou quand, lors du spectacle suivant, une reprise de *la Mort de César*, on siffla Antoine du commencement à la fin de la tragédie en raison de ses « *sentiments aristocratiques* » <sup>12</sup>, il y a certes utilisation partisane du théâtre politique de Voltaire, mais il y a surtout présentation réelle du ferment révolutionnaire comme en témoigne le jugement

<sup>6</sup> — Cf. Préface de *Sémiramis*, 1748, intitulée "*Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne*" et Préface des *Guèbres*, 1769.

<sup>7</sup> — On sait que Voltaire vouait une haine implacable au Cardinal de Richelieu dont il ne cessa de discréditer le *Testament politique*. Or une comparaison entre ce chef d'œuvre et le théâtre politique d'Arouet montrerait la différence et la distance qui séparent le patriote de l'idéologue : là où le premier traite « *des préjugés pour l'État* », le second plaide contre « *les préjugés pour la Nation* ». De plus, les travaux d'Etienne Thuau — *Raison d'État et pensée politique à l'époque de Richelieu*, Colin, Paris, 1966 — ont montré que l'époque de Louis le Juste n'est pas à la diffusion des "*Lumières*" et que le Cardinal est hostile à tout ce qui peut éveiller l'esprit critique : « *Ainsi qu'un corps qui aurait des yeux en toutes ses parties serait monstrueux : de même un État le serait-il si tous les sujets étaient savants ; on y verrait aussi peu d'obéissance que l'orgueil et la présomption y seraient ordinaires... Si les lettres étaient profanées à toutes sortes d'esprits, on verrait beaucoup plus de gens capables de former des doutes que de les résoudre, et beaucoup seraient plus propres à s'opposer aux vérités qu'à les défendre* » (cit. par E. Thuau, op. cit. p. 352).

<sup>8</sup> — D'autres sources d'inspiration, bien sûr, sont utilisées, notamment, chez Voltaire, "*et Orient*" qui devait tant fasciner les auteurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

<sup>9</sup> — Préface de *Catilina*, 1752.

<sup>10</sup> — Ibid.

<sup>11</sup> — Ce Brutus, à ne pas confondre avec son homonyme (86–42 avant J.C.), l'ami de Cassius, fut le principal auteur de la révolution qui expulsa de Rome les Tarquins et qui institua la République (509 av. J.C.).

<sup>12</sup> — Marvin Carlson, op. cit., p. 73.

a posteriori de Condorcet : « *La tragédie de Brutus fut le premier fruit de son voyage en Angleterre. Depuis Cinna, notre théâtre n'avait point retenti des fiers accents de la liberté et, dans Cinna, ils étaient étouffés par ceux de la vengeance. Jamais les droits d'un peuple n'avaient été exposés avec plus de force, d'éloquence, de précision même, que dans la seconde scène de Brutus* » (...) Après Brutus, Voltaire fit la Mort de César où retentit « *un langage digne du vainqueur et des libérateurs du monde* » puisque « *l'intérêt y coïncide avec celui d'une nation ou d'une grande révolution* <sup>13</sup>. »

A l'inverse, si l'on trouve chez Corneille quelques vers hostiles à la monarchie (nécessité de l'intrigue oblige) comme ceux du conspirateur Maxime (à Auguste) :

« *Considérez d'ailleurs que vous réglez dans Rome,  
Où, de quelque façon que votre cour vous nomme,  
On hait la Monarchie, et le nom d'Empereur,  
Cachant celui de Roi, ne fait pas moins d'horreur* », (*Cinna*, v. 481–484)

ils sont d'une part liés aux circonstances de l'intrigue en vertu de laquelle Maxime s'oppose politiquement à Cinna pour préserver ses intérêts amoureux, d'autre part contrebalancés par la puissance du vers célèbre de son antagoniste Cinna :

« *Le pire des États, c'est l'État populaire* ». (v. 521)

De plus, s'il y a chez Corneille des situations de révolte, l'ordre y est toujours respecté : dans *Cinna* les conspirateurs sont « *rappelés à la vertu* » (v. 1745), dans *Pompée* le lâche Ptolémée comme l'imprudent Sertorius dans la pièce du même nom sont abandonnés à leur « *invincible malheur* » (v. 1664 et v. 1919) tandis que dans *Attila*, le fléau de Dieu périt victime de « *ses propres cruautés* » (v. 1729). Là, la vertu du gouvernement, la prudence règne en maître <sup>14</sup> alors que Voltaire fait de sa contrefaçon, « *la fourbe* » comme disait Boileau <sup>15</sup>, le critère du succès politique : « *Ainsi il est clair, écrit-il, dans les Notes du Triumvirat (1764) que l'entreprise de Brutus, de Cassius et de leurs associés, fut soudaine et téméraire. Ils résolurent de tuer le tyran à quelque prix que ce fût, quoiqu'il en pût arriver. Il y a vingt exemples d'assassinats produits par la vengeance ou par l'enthousiasme de la liberté, qui furent l'effet d'un mouvement violent plutôt que d'une conspiration bien réfléchie et prudemment méditée* » (note 25).

<sup>13</sup> — Condorcet, op. cit. p. 9 et 10.

<sup>14</sup> — Quand les gouvernants, en raison de leur lâcheté ou de leur faiblesse s'avèrent imprudents ou fourbes comme c'est le cas de Prusias (dans *Nicomède*) et d'Orde (dans *Suréna*), leurs plus proches collaborateurs leur signalent leur imprudence sans céder à la révolte. Persuadés comme le Socrate du *Gorgias* de Platon qu'*"il vaut mieux subir une injustice que la commettre"*, ils restent attachés usque ad mortem (ce qui est le cas de Suréna) au pouvoir légitimement établi qu'ils essaient d'éclairer et de convaincre (ce qui est le cas de Nicomède). Quand, en revanche, le gouvernant agit par science du machiavélisme et par cynisme – l'intrinsèquement pervers politique pour Corneille – le ciel intervient, après bien des épreuves, pour libérer l'État d'un tel monstre [comme c'est le cas pour Attila qui combattait "*plus de tête que de bras*" (v. 40) et qui s'ingéniait à "*enchaîner les hasards*" (v. 44)]. Quant aux "*révoltés d'État*", ils cèdent comme Cinna ou périssent comme Sertorius. Enfin chez les exécutants zélés, l'engagement n'autorise pas les demi-mesures :

« *Albe vous a nommé, je ne vous connais plus* » (v. 502) dit Horace à Curiace

et « *Je ne vous connais plus, si vous n'êtes chrétienne* » (v. 1612) dit Polyeucte à Pauline.

Par conséquent, si chez Corneille le gouvernant ou son auxiliaire agit cum prudentia et iustitia aut pietate (comme le roi Tulle et l'empereur Auguste), le soldat – miles civitatis (Horace) ou miles Christi (Polyeucte) – agit cum fortitudine et obedientia. Dans tous les cas, l'ordre est respecté, qu'il soit décrété, rétabli ou défendu.

<sup>15</sup> — Cf. le vers de Boileau in *Satire XII*, "*sur l'équivoque*" :

« *Et la fourbe passa pour exquise prudence* » (v. 118).

## a) Ordre et révolution

Chez Voltaire, le mépris du sang et la haine du rang sont hautement proclamés par les protagonistes :

Cicéron : « *Ma gloire (et je la dois à ces vertus sévères)*

*Est de ne rien tenir des grandeurs de mes pères.*

*Mon nom commence en moi : de votre honneur jaloux*, (à Catilina)

*Tremblez que votre nom ne finisse dans vous* » ; (Catilina, I, 5)

Titus : « *J'aime encore mieux, Seigneur, ce sénat rigoureux (...)*

*Que l'éclat d'une cour et le sceptre d'un maître* ». (Brutus, II, 2)

Chez Corneille, en revanche, même pour les serviteurs apparemment les plus rebelles — Nicomède, Suréna — la revendication d'indépendance (de type amoureux)

— « *Je lui dois en sujet tout mon sang, tout mon bien,*

*Mais, si je lui dois tout, mon cœur ne lui doit rien* » — (Suréna, 1523-24)

s'accompagne de soumission politique :

« *Mais je suis né sujet et j'aime trop à l'être*

*Pour hasarder mes jours que pour servir mon maître* ». (v. 877-78)

Là où ces deux sujets fidèles essaient avec prudence et magnanimité de “remettre” leurs deux maîtres respectifs — Prusias et Orde — au service du bien politique de leur pays menacé par les intérêts romains :

Suréna : « *Mon crime véritable est d'avoir aujourd'hui*

*Plus de nom que mon roi, plus de vertu que lui* » ; (v. 1511-12)

Nicomède : « *Un véritable roi n'est ni mari ni père ;*

*Il regarde son trône et rien de plus. Régnex* », (v. 1320-21)

les personnages de Voltaire, fiers de leur autonomie nouvelle, préconisent abstraitement de substituer aux vertus du sang, symbole d'une dignité héritée, les vertus du “citoyen”, présage de valeur personnelle :

Brutus : « *La liberté, la loi dont nous sommes les pères...* » (IV, 7)

Cicéron : « *Faut-il des noms à Rome ? Il lui faut des vertus* ». (Cat. I, 5)

Est-ce à dire que l'auteur de *la Henriade*, hostile à la royauté romaine synonyme de tyrannie, soit attaché à la seule Rome des consuls et du Sénat ? On peut en douter si l'on en croit sa remarque qui figure dans l'une des Notes du *Triumvirat* et qui traduit sa recherche d'une république abstraite, désincarnée et “responsable”, précurseur de la démocratie moderne : « *Si l'auteur de “l'Esprit des lois” avait dit que l'honneur était autrefois le ressort et le mobile de la chevalerie, il aurait eu raison ; mais prétendre que l'honneur est le mobile de la monarchie, et après les assassinats à prix faits du maréchal d'Ancre et du duc de Guise, et après que tant de gentilshommes se sont faits bourreaux et archers, après tant d'autres infamies de tous les genres, cela est aussi peu convenable que de dire que la vertu est le mobile des républiques. Rome était encore*

*république du temps des proscriptions de Sylla, de Marius et des triumvirs* <sup>16</sup>. »

A la différence de Corneille, défenseur de l'ordre politique quel que soit le régime antique représenté, ce que recherche Voltaire, au jugement historique sommaire, c'est donc un théâtre où ce n'est pas le régime républicain (au sens où l'entendaient Platon et Aristote), mais l'idéologie républicaine faite de liberté et d'égalité qui tient lieu de vertus politiques.

## b) Vertu et idéologie

Alors que les personnages de Corneille posent des actes de vertu les conduisant à une forme d'héroïsme politique, ceux de Voltaire avancent des titres de citoyenneté les conduisant à une forme d'idéalisme civique.

Là où le roi Tulle, par exemple, après un examen prudentiel de la situation accomplit un acte d'équité en vertu duquel le crime particulier d'Horace (le meurtre de sa sœur Camille) est absous en raison du bien commun qu'il vient d'assurer à sa patrie :

... « *Ce crime, quoique grand, énorme, inexcusable,  
Vient de la même épée et part du même bras  
Qui me fait aujourd'hui maître de deux États (...)  
Vis donc, Horace, vis, guerrier trop magnanime,  
Ta vertu met ta gloire au-dessus de ton crime,  
Sa chaleur généreuse a produit ton forfait,  
D'une cause si belle il faut souffrir l'effet* », (Horace, v. 1740 à 62)

L'Empereur de Syrie, dans une situation similaire (in *les Guèbres*, tragédie de Voltaire de 1769) évoque la seule loi et la justice pure :

« *Vous avez outragé l'Empereur et la loi ;  
Le meurtre d'un pontife est surtout punissable (...)  
On devait l'accuser, j'aurais su le punir.  
Sachez qu'à la loi seule appartient la vengeance* <sup>17</sup>. » (v 6)

Là encore où l'empereur Auguste, après un sublime effort de volonté accorde son pardon aux conjurés :

« *Je suis maître de moi comme de l'Univers.  
Je le suis, je veux l'être. Ô siècles, ô mémoire,  
Conservez à jamais ma dernière victoire !  
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux*

<sup>16</sup> — *le Triumvirat*, note 19.

<sup>17</sup> — Ce vers s'oppose littéralement à l'hémistiche prononcé par le roi Tulle (v. 1755) au moment de l'acquiescement d'Horace : « *Qu'elles (les lois) se taisent donc* ». Alors que le roi sait user d'équité pour corriger ce que la loi peut avoir de trop rigide, selon l'observation d'Aristote, l'Empereur, chez Voltaire, invoque, lui, le caractère universel et obligatoire de la seule loi. Goethe, il est vrai, n'avait pas encore prononcé son mot fameux : « *mieux vaut une injustice qu'un désordre...* »

*De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.*

*Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie... »*, (*Cinna*, 1696-1701).

Brutus et Catilina s'efforcent de justifier leur révolte au nom de la liberté :

Brutus : « *Lisons : Tu dors, Brutus et Rome est dans les fers (...)*

*Non, tu n'es pas Brutus ! Ah ! reproche cruel !*

*César ! tremble, tyran ! voilà ton coup mortel.*

*Non, tu n'es pas Brutus ! Je le suis, je veux l'être*

*Je périrai, Romains, ou vous serez sans maître »* ; (*Mort de César*, II, 2)

Catilina : « *Quoi, vous ! femme et romaine, et du sang de Néron (à Aurélie)*

*Vous seriez sans orgueil et sans ambition »* (I, 4)

« *Ô Rome ! ô nom fatal ! ô liberté chérie »* (II, 1).

Là enfin où le général Pompée, resté à Rome auprès du chef légitime, le tyran Sylla, invite le révolté Sertorius, exilé en Espagne à la tête d'un "gouvernement", de résistance <sup>18</sup>, à agir avec prudence et modération au nom de l'intérêt national :

« *Une seconde fois, n'est-il aucune voie*

*Par où je puisse à Rome emporter quelque joie ?*

*Elle serait extrême à trouver les moyens*

*De rendre un si grand homme à ses concitoyens »*. (v. 921–24)

« *J'ai servi sous Sylla du temps de Marius (...)*

*Je lui prête mon bras sans engager mon âme,*

*Je m'abandonne au cours de sa félicité,*

*Tandis que tous mes vœux sont pour la liberté »*, (v. 856–864)

les héros de Voltaire, eux, préfèrent opter pour une hypothétique citoyenneté plutôt que pour une authentique honnêteté :

Cicéron (parlant de César) :

« *Grands dieux ! que ce héros soit toujours citoyen*

*Et que tant de vertu ne soit pas dangereuse »* ; (*Cat.*, v, 3)

Brutus (parlant de César) :

« *Je déteste César avec le nom de roi*

*Mais César citoyen serait un dieu pour moi ! »* ; (*Mort de César*, III, 4)

Brutus (à Titus) :

« *Sois toujours un héros ; sois plus, sois citoyen (...)*

*Mais je te verrai vaincre, ou mourrai contre toi,*

*Vengeur du nom romain, libre encore et sans roi »* ; (*Brutus*, IV, 6)

Cicéron (à Catilina) :

« *Mais pour être consul devenez citoyen »*. (*Cat.*, I, 5)

Tandis que chez Corneille la vertu s'exerce, la vertu se proclame chez Voltaire. Il

<sup>18</sup> — « *Rome n'est plus dans Rome ; elle est toute où je suis »* (v. 936), s'écrie le général, exilé volontaire. Sertorius sera d'ailleurs tué par l'un de ses affidés, le lieutenant Perpenna... à croire que les révolutionnaires en quête de légitimité n'ont pas grâce aux yeux de Corneille ! L'appel d'Espagne du général Sertorius restera nul et non avenu...

est vrai que proclamer la vertu dispense parfois de la pratiquer comme le Cicéron voltairien qui, à sa manière, célèbre les vertus de la fameuse triade républicaine :

« Rome demande un chef en ces calamités ;  
Gardons l'égalité pour des temps plus tranquilles » ; (Catil., IV, 6)  
« Vous, sénateurs blanchis dans l'amour de la loi,  
Nommez un chef enfin pour n'avoir point de maître ;  
Amis de la vertu, séparez-vous des traîtres.  
Point d'esprit de parti, de sentiments jaloux ». (IV, 7)

A ce héros des temps modernes, modèle politique de Voltaire<sup>19</sup> et défenseur de la nouvelle vertu politique si bien définie par Montesquieu dans *l'Esprit des lois* — « La vertu politique est un renoncement à soi-même, qui est toujours une chose très pénible. On peut définir cette vertu l'amour des lois et de la patrie (...) Ce que j'appelle la vertu dans la république est l'amour de la patrie, c'est-à-dire de l'égalité<sup>20</sup> ! » — Voltaire n'oublie pas d'associer le peuple, sommé pour son plus grand bonheur d'adhérer à la volonté générale :

(Cassius) : « Vous, Romains, seulement consentez d'être heureux ». (Mort de César, III, 7)

A cet égard, le traitement même que Voltaire fait subir à l'histoire romaine<sup>21</sup> témoigne de sa volonté de créer des personnages "ad hoc", c'est-à-dire épris de liberté, d'égalité et de fraternité comme l'exprime sa Préface de la *Mort de César* : « Je ne puis assez admirer combien cette tragédie est pleine de choses, et combien les caractères sont grands et soutenus. Quel prodigieux contraste entre César et Brutus ! Ce qui d'ailleurs rend ce sujet extrêmement difficile à traiter, c'est l'art qu'il faut pour peindre d'un côté Brutus avec une vertu féroce à la vérité, et presque ingrat, mais ayant en main la bonne cause, au moins selon les apparences, et par rapport au temps où l'auteur nous transporte, et de l'autre, César rempli de clémence et des vertus les plus aimables, mais voulant opprimer la liberté de sa patrie. »

Par conséquent, à ce théâtre de l'idéologie politique fondée sur la triade révolutionnaire et sa cohorte de nouveaux droits, il convient de préférer le théâtre des actes vertueux de Corneille, établi sur les vertus cardinales de prudence<sup>22</sup> et de courage

<sup>19</sup> — Cf. Préface de *Catilina* : « César était un grand homme ; mais Cicéron était un homme vertueux. » Il est vrai que dans les *Notes* d'une pièce ultérieure, le *Triumvirat* (1764), Voltaire fait de Caton – Caton d'Utique et non pas Caton l'Ancien – son nouveau modèle politique supérieur "aux César, Pompée, Brutus, Cicéron, Scipion même qui, tous, ont eu beaucoup d'ambition ou de grandes faiblesses". Cependant, quand on considère les chefs d'admiration invoqués par Voltaire, on constate à nouveau le même mouvement centripète pour l'idéologie ambiante : « C'est comme citoyen vertueux, c'est comme citoyen rigide qu'on révère Caton malgré soi, tant l'amour de la patrie est respecté par ceux même à qui les vertus patriotiques sont inconnues (...) Il fut ennemi de quiconque aspirait à la tyrannie (...) Caton n'aurait pas eu une âme égale, mais très inégale, si, ayant toute sa vie soutenu la cause divine de la liberté, il l'eût enfin abandonnée ». Ce n'est d'ailleurs que pour contester les obligations du christianisme devant l'orgueil des philosophes du Portique (interdiction du suicide) que Voltaire retrouve les accents d'un authentique esprit antique... « D'autres plus méprisables ont jugé Caton par les principes d'une religion qui ne pouvait être la sienne, puisqu'elle n'existait pas encore ; rien n'est plus injuste ni plus extravagant. Il faut le juger par les principes de Rome, de l'héroïsme et du stoïcisme, puisqu'il était Romain, héros et stoïcien. » (Note 17).

<sup>20</sup> — Montesquieu, *l'Esprit des lois*, IV, 5 et V, 2 et 3

<sup>21</sup> — Et ce malgré la différence établie par lui dans la Préface du *Triumvirat* entre vérité historique et vérité théâtrale.

<sup>22</sup> — Il est vrai que, dans sa *Lettre à la Harpe* du 31 mars 1775, Voltaire se gaussait de cette "sotte vertu" de prudence.

comme le manifeste son admirable Préface de *Nicomède* :

*« La tendresse et les passions, qui doivent être l'âme des tragédies, n'ont aucune part en celle-ci : la grandeur de courage y règne seule et regarde son malheur d'un œil si dédaigneux qu'il n'en saurait arracher une plainte. Elle y est combattue par la politique romaine et n'oppose à ses artifices qu'une prudence généreuse, qui marche à visage découvert, qui prévoit le péril sans s'émouvoir et ne veut point d'autre appui que celui de la vertu et de l'amour qu'elle imprime dans le cœur de tous les peuples (...) »*

Avec Corneille donc, sursum corda !



# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**